



Büro
Bureau

Services parlementaires du Grand Conseil
Case postale 562
3000 Berne 8
+41 031 633 75 75
www.be.ch/gr

Services parlementaires du Grand Conseil, Postgasse 68, Postfach 562, 3000 Berne 8

Destinataires de la consultation
(selon liste séparée)

Berne, le 25 août 2021

Grand Conseil : vote à distance et décision par voie de circulaire (révision partielle de la législation sur le Grand Conseil) – Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

La pandémie a mis en évidence la nécessité d'améliorer la capacité d'agir du Grand Conseil en situation de crise. C'est la raison pour laquelle le Bureau du Grand Conseil propose aujourd'hui une révision partielle de la législation sur le Grand Conseil qui lui permettrait, en cas de besoin et sous réserve du respect de conditions restrictives, de prendre des décisions avec le concours de membres votant à distance. Dans cette révision partielle seraient en outre définies les conditions dans lesquelles les organes du Grand Conseil pourraient tenir des séances virtuelles et prendre des décisions par voie de circulaire.

Etant donné qu'il s'agit de dispositions urgentes et que le présent projet ne concerne que l'activité parlementaire, la procédure de consultation a été raccourcie (cf. art. 5, al. 2 et art. 9, al. 2 de l'ordonnance du 26 juin 1996 sur les procédures de consultation et de corapport [OPC, RSB 152.025]).

Les documents de la procédure de consultation peuvent être téléchargés sur Internet à l'adresse <http://www.be.ch/consultations>. Veuillez renvoyer votre prise de position d'ici le **15 septembre 2021** par courriel ou par voie postale à :

Bureau du Grand Conseil, section ExaPar
Services parlementaires du Grand Conseil
Postgasse 68, 3011 Berne
Courriel : gr-gc@be.ch
Tél. 031 633 75 75

En vous remerciant par avance de votre participation à la consultation, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Grand Conseil du canton de Berne



Martin Schlup
1^{er} vice-président du Grand Conseil
président de la section ExaPar du Bureau

Annexes

Documents de la procédure de consultation :

- Projet de modification
- Rapport relatif au projet de modification
- Liste des destinataires de la consultation avec leurs coordonnées